

NACAO

Lettre d'information n° 3

Décembre 2025

Interreg
Europe



Co-funded by
the European Union

NACAO

SOMMAIRE

- **Zoom sur deux bonnes pratiques qui ont retenu notre attention :**
 - **Les Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC)**
 - **Pogéis, l'inventaire collaboratif des sites à potentiel de gain écologique**
- **Retour d'expérience sur la mise en place d'un fonds forêt à Albertville**
- **Retour d'expérience sur la démarche conjointe de Grand Lac, Grand Anney et Grand Chambéry**
- **Le projet NACAO en quelques mots**

Chère lectrice, cher lecteur,

Cette 3e édition de la lettre d'information du projet européen NACAO fait un point sur le projet et son actualité. Elle est à destination de tous les acteurs en lien avec la contribution carbone par les solutions fondées sur la nature. N'hésitez pas à la faire suivre auprès de personnes de votre réseau potentiellement intéressées par le sujet. Pour rappel, le projet NACAO a pour objectif d'améliorer la connaissance des partenaires européens et locaux sur la contribution carbone par les solutions fondées sur la nature afin d'améliorer les projets en cours et d'en lancer de nouveaux.

Bonne lecture !

L'équipe du projet NACAO

ZOOM SUR DEUX BONNES PRATIQUES QUI ONT RETENU NOTRE ATTENTION



Les Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) (Auvergne-Rhône-Alpes, France)

Face à l'urgence du changement climatique, l'agriculture est confrontée à un double impératif : réduire ses émissions de gaz à effet de serre et adapter ses pratiques aux conditions climatiques futures. Parallèlement à ce défi, les sols représentent une opportunité majeure pour le stockage de carbone et la préservation de la biodiversité.

C'est dans ce contexte de nécessité d'adaptation et de valorisation du potentiel environnemental des sols que les Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) ont été instaurées en 2007. Objectif : **rémunérer les agriculteurs qui s'engagent à modifier ou à maintenir des pratiques agricoles favorables à l'environnement.**

En 2023, un nouveau type de mesure est créé en Auvergne-Rhône-Alpes. Une aide de **18 000€ par exploitation** (MAEC forfaitaires), est versée en complémentarité des MAEC surfaciques mises en place par l'État.

Pour bénéficier de cette aide, les exploitants agricoles s'engagent sur au moins l'un des trois leviers d'action suivants :

- Améliorer de 15 % leur bilan carbone
- Réduire de 30 % l'indicateur de fréquences des traitements phytosanitaires
- Améliorer leur autonomie protéique

En Auvergne-Rhône-Alpes, 23 millions d'euros d'aide publique (crédits européens et régionaux) ont été fléchés sur le dispositif, permettant d'accompagner 1 270 exploitations, sur 5 ans. Aujourd'hui, plus de 300 exploitations sont déjà engagées dans le dispositif, dont 80 sur la Transition Carbone, ce qui représente un potentiel de plus de 5000 tonnes de carbone évitées.

Visite du parc naturel régional des Bauges, parcelles de la commune des Déserts, lors du séminaire du projet NACAO (19 juin 2024) ©AURA-EE





Pogéis, l'inventaire collaboratif des sites à potentiel de gain écologique (OFB, France)

Dans le cadre de la Loi pour la reconquête de la biodiversité de 2016, l'Office français de la biodiversité (OFB) a été chargé de faire l'**inventaire du foncier public utilisable comme site de compensation**, en s'inscrivant dans la séquence éviter-réduire-compenser (ERC).

Face à la complexité de la tâche à l'échelle nationale, l'OFB a proposé de mettre en place une **plateforme collaborative** (Pogéis) où les propriétaires identifient la disponibilité de leur terrain. Le « potentiel de gain écologique » est calculé automatiquement par la plateforme, à partir de l'état de chaque parcelle et vis à vis de son environnement.

Pogéis s'adresse à différents profils utilisateurs :

- les propriétaires fonciers afin d'inscrire leurs parcelles
- les porteurs de projets pour identifier les sites disponibles et prendre connaissance de leurs caractéristiques
- les experts écologues pour apporter des informations complémentaires sur les parcelles
- les collectivités territoriales pour visualiser les spécificités des parcelles de leur territoire
- le grand public pour avoir accès aux informations de premier niveau

L'objectif est de faciliter les échanges entre porteurs de projets et propriétaires pour optimiser la mise en place des projets de restauration de la biodiversité.

En savoir plus : [Plateforme collaborative Pogéis](#)

EXPOSITION ITINÉRANTE SUR LA COMPENSATION CARBONE

Dans le cadre du projet NACAO, Auvergne-Rhône-Alpes Énergie Environnement (AURA-EE) a produit (en septembre 2025) une exposition illustrant le concept de compensation carbone, à travers 3 posters à visée pédagogique. Les thèmes :

- Comment marche la machine climatique
- 3 exemples de projets territoriaux de séquestration carbone
- Des exemples de financement

Objectifs :

- Sensibiliser et mobiliser un large public aux enjeux du changement climatique et de la séquestration carbone
- Expliquer et illustrer comment les solutions fondées sur la nature peuvent aider à réduire et compenser les émissions de carbone en s'appuyant sur des exemples concrets



Cette exposition est disponible en prêt (en français et en anglais).

N'hésitez pas à nous contacter pour connaître les modalités d'emprunt.

Les posters ont été conçus au format facilitation graphique ©Fanny Didou

RETOUR D'EXPÉRIENCE SUR LA MISE EN PLACE D'UN FONDS FORÊT À ALBERTVILLE

En 2019, la Ville d'Albertville met en place un dispositif visant à transformer des économies d'énergie en un budget dédié à la transition énergétique appelé "intracting". Forte du succès rencontré, la municipalité décide d'étendre le dispositif à la gestion de la forêt.

La forêt alpine rend de nombreux services écosystémiques, comme la protection contre la chute de blocs, l'accueil du public, la préservation de la qualité de l'eau ou la séquestration du carbone. Or, elle est directement menacée par les effets du changement climatique (sécheresses, hausses de température, prolifération des scolytes).

Afin de préserver sa forêt, la Ville d'Albertville se lance dans la démarche avec une première d'ordre économique consistant à identifier l'ensemble des dépenses et recettes actuelles associées à la forêt. Cette connaissance économique précise permet de déterminer un budget dédié disponibles pour développer de nouvelles actions de bonne gestion forestière en partenariat avec l'Office national des forêts (ONF). En 2025, une enveloppe budgétaire de 75 000€ a ainsi été dédiée au financement des études et des travaux liés à cette thématique.

En savoir plus : [Article sur la démarche d'intracting d'Albertville](#)

RETOUR D'EXPÉRIENCE SUR LA DÉMARCHE CONJOINTE DE GRAND LAC, GRAND ANNECY ET GRAND CHAMBÉRY

Grand Lac, Grand Annecy et Grand Chambéry sont trois intercommunalités qui collaborent au travers de la démarche Territoire à énergie positive (TEPOS) initiée en 2019.

Depuis avril 2024, avec le soutien de l'ADEME, ces trois collectivités financent un poste de chargée de mission Séquestration carbone et ont amorcé la réflexion sur une démarche territoriale de contribution carbone. L'objectif est de mettre en relation des porteurs de projets de séquestration carbone naturelle et des entreprises qui souhaiteraient les financer.

D'une durée de deux ans, le projet qui prévoit de définir le rôle que peuvent jouer les trois collectivités pour favoriser le développement de projets locaux, se déroule en trois phases : établir un diagnostic incluant une cartographie des acteurs du territoire (opérateurs de contribution carbone, porteurs de projet, financeurs), comprendre les besoins des acteurs via des mises en relation expérimentales, puis proposer un rôle aux collectivités.

La mission a d'ores et déjà identifié plusieurs enjeux : conserver les stocks et puits de carbone du territoire, et trouver de nouveaux modes de financement.



Les partenaires européens réunis en Italie en novembre 2025 pour un séminaire sur le projet NACAO. ©AURA-EE

LE PROJET EN QUELQUES MOTS

Le projet européen NACAO trouve sa place dans la réflexion régionale sur la contribution carbone par les solutions fondées sur la nature. L'objectif est de faire évoluer les politiques régionales en matière de contribution carbone par des solutions fondées sur la nature : puits de carbone verts (forêt, agriculture) et bleus (zones aquatiques), dans chacune des régions partenaires.

En Auvergne-Rhône-Alpes, un groupe de travail constitué d'associations, de collectivités et de parcs naturels régionaux se réunit une à deux fois par semestre pour mieux comprendre les freins et les leviers de la contribution carbone, améliorer leurs connaissances sur la thématique, échanger sur les projets en cours et optimiser leur réalisation.

Au niveau européen, des rencontres entre partenaires sont organisées chaque semestre pour partager sur les bonnes pratiques observées et échanger avec des acteurs européens de la contribution carbone.

Le groupe des partenaires locaux du projet bénéficie ainsi directement des retours d'expérience reçus à l'échelle européenne.

Le projet regroupe 6 régions en Europe :



La région d'Andalousie
Espagne



La région des Marches
Italie



La région de Sainte-Croix
Pologne



La région Auvergne-Rhône-Alpes
France



La région de Finlande Centrale
Finlande



La ville de Brême
Allemagne



[Page du projet NACAO](#)

[Site du projet NACAO \(en anglais\)](#)



Anaïs Pasteur - anais.pasteur@auvergnerrhonealpes-ee.fr